



## **CANDIDATURE**

Championnats canadiens de course en montagne 2027-2028

Championnats canadiens de course sur sentier 2027-2028



## Table des matières

|                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Vue d'ensemble .....</b>                                     | <b>3</b>  |
| <b>Avantages pour l'hôte .....</b>                              | <b>3</b>  |
| Répercussions économiques et visibilité .....                   | 3         |
| Objectifs .....                                                 | 4         |
| Échéancier .....                                                | 4         |
| Lettres d'appui .....                                           | 5         |
| Exigences des candidatures .....                                | 5         |
| Plans des lieux .....                                           | 5         |
| Critères d'évaluation .....                                     | 5         |
| Demandes d'informations supplémentaires .....                   | 6         |
| <b>Structure de l'événement et comités d'organisation .....</b> | <b>6</b>  |
| Comité d'organisation hôte .....                                | 6         |
| <b>Critères d'hébergement .....</b>                             | <b>7</b>  |
| Hébergement .....                                               | 7         |
| Transport .....                                                 | 7         |
| Médical .....                                                   | 7         |
| Dates et calendrier des compétitions .....                      | 8         |
| Distances des courses des championnats .....                    | 9         |
| Membres .....                                                   | 8         |
| Groupe d'âge des maîtres .....                                  | 8         |
| Exigences relatives au lieu et au parcours .....                | 9         |
| <b>Liste de vérification de la candidature .....</b>            | <b>12</b> |



## Vue d'ensemble

Athlétisme Canada (AC), en collaboration avec l'Association canadienne des ultra-marathoniens (ACU) (ci-après, les « instances dirigeantes »), est actuellement à la recherche d'hôtes pour les Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier de 2027 et 2028. Ces événements d'un ou deux jours mettent en vedette les coureurs. Les comités d'organisation locaux (COL) candidats peuvent soumettre leur candidature pour accueillir un ou ces deux championnats. Ces événements d'un ou deux jours mettent en vedette les coureurs élite de montagne et sur sentier du Canada et offrent des possibilités aux coureurs de catégories d'âge et aux coureurs récréatifs.

| Villes hôtes précédentes |                 |
|--------------------------|-----------------|
| Année                    | Ville           |
| 2023                     | Squamish, C.-B. |
| 2022                     | Vernon, C.-B.   |

Les instances dirigeantes délèguent l'organisation et le déroulement des Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier, par accord écrit, à un comité d'organisation local (COL).

Le(s) COL retenu(s) doit(vent) démontrer sa (leur) capacité à organiser un événement sportif national de manière très réussie et rentable, en mettant l'accent sur l'excellence dans les domaines de la gestion de l'événement, de l'aide financière à la communauté, des commandites et du soutien aux ressources humaines.

## Avantages pour l'hôte

### Répercussions économiques et visibilité

L'organisation d'un événement de la série de Championnats canadiens offre à la ville hôte la possibilité d'attirer des participants et des spectateurs de partout à travers le Canada. La ville hôte bénéficiera du tourisme et des besoins supplémentaires en hébergement réservés par les participants, les spectateurs et les autres personnes assistant aux événements. L'exposition médiatique positive générée par l'accueil d'un



événement offre à la ville une plateforme solide pour se promouvoir en tant que destination sportive nationale.

En outre, la ville hôte bénéficiera des avantages économiques liés à l'utilisation de fournisseurs tiers, y compris, mais sans s'y limiter, la location d'équipements, les partenaires médias, les services de chronométrage, les prestataires médicaux, etc.

## Processus de candidature

Il est important que toutes les candidatures potentielles examinent attentivement ces instructions et se conforment à chaque demande spécifique. Le comité d'examen ne prendra pas en considération les candidatures qui sont incomplètes et qui ne sont pas présentées de manière exhaustive. Les renseignements suivants vous aideront à préparer votre demande d'organisation des Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier.

## Objectifs

Dans la préparation d'une candidature, les candidats doivent envisager la meilleure façon de répondre aux objectifs stratégiques d'AC, qui incluent :

- Diriger, développer et offrir une expérience positive, pour tous les Canadiens, dans le sport de l'athlétisme;
- Présenter un événement de classe mondiale qui met en valeur les athlètes et présente le Canada comme un chef de file mondial dans ce sport;
- Augmenter le nombre de compétitions de haut niveau au Canada ;
- Augmenter le nombre de compétitions de haut niveau au Canada;
- Accroître l'adhésion et la participation au niveau débutant;
- Offrir une expérience de divertissement supérieure à tous les spectateurs et téléspectateurs;
- Maximiser l'exposition de l'événement à travers les médias et les spectateurs de l'événement;
- Maintenir la cohérence des événements de la Série de Championnats canadiens d'AC;

## Échéancier

Les dates suivantes ont été établies pour le processus de candidature :

| Dates importantes                          |                  |
|--------------------------------------------|------------------|
| Diffusion des possibilités de candidatures | 22 octobre 2025  |
| Lettre d'intention à Athlétisme Canada     | 12 décembre 2025 |
| Examen des instances dirigeantes           | Janvier 2026     |
| Décisions et notifications                 | Février 2026     |
| Annonce                                    | Mars 2026        |



## Lettres d'appui

Devenir hôte d'un événement de la série de Championnats canadiens d'AC exige un partenariat solide entre le COL, le bureau de l'association provinciale/territoriale (c.-à-d. BC Athletics) et la municipalité locale. Bien que tout groupe soit encouragé à soumettre une candidature pour devenir hôte, les trois partenaires doivent approuver la candidature.

La lettre d'appui peut être cosignée ou peut être constituée de trois lettres d'appui distinctes :

- Membre d'Athlétisme Canada (c.-à-d. BC Athletics)
- Lieu (par exemple, terrain de golf, parc, etc.)
- Municipalité hôte

## Exigences des candidatures

Votre candidature pour devenir hôte doit comprendre les annexes suivantes dûment remplies :

- Annexe A - Candidature
- Annexe B - Lettres d'appui
- Annexe C - Plan du parcours / Plan du site

## Plans des lieux

### Plan des compétitions

Les candidatures doivent inclure des cartes de parcours avec les emplacements proposés pour les zones d'activités suivantes :

|                              |                          |                                                     |
|------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|
| Échauffement des athlètes    | Lignes de départ/arrivée | Zone antidopage                                     |
| Tente/chambre des annonceurs | Vestiaires/toilettes     | Entrée des athlètes                                 |
| Zone mixte (médias)          | Entrée des spectateurs   | Commanditaire / partenaire exposant (si applicable) |
| Médical                      |                          |                                                     |

## Critères d'évaluation

Dans le choix de l'emplacement des Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier, le comité évaluera les candidatures pour devenir hôte en fonction des critères suivants :

| Critères d'évaluation |                 | Critères d'évaluation |       |
|-----------------------|-----------------|-----------------------|-------|
|                       | Communauté hôte |                       | Sites |



|      |                                           |     |                                                                                                        |
|------|-------------------------------------------|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25%  | Succès des événements passés              | 20% | Qualité du parcours et du lieu de la compétition avec des zones d'échauffement appropriés et des plans |
| 10 % | Aéroport - Facilité d'entrée et de sortie |     |                                                                                                        |
|      | <b>Hébergement</b>                        |     | <b>Éléments intangibles</b>                                                                            |
| 10 % | Emplacement, qualité et options           | 10% | Autre                                                                                                  |
|      | <b>Opérations</b>                         |     |                                                                                                        |
| 25 % | COL et bénévoles                          |     |                                                                                                        |

Les instances dirigeantes s'efforcent d'équilibrer autant que possible l'organisation de ces championnats nationaux à travers le pays. Cet aspect sera pris en compte dans les critères « intangibles » et « sites ». Les événements organisés dans tout le pays et disposant de parcours adaptés sont encouragés à poser leur candidature.

### Demandes d'informations supplémentaires

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur les Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier, veuillez les adresser à :

Chris Winter  
 Directeur, Programmes nationaux et sport sécuritaire  
 Athlétisme Canada  
 Courriel : [chris.winter@athletics.ca](mailto:chris.winter@athletics.ca)

### Structure de l'événement et comités d'organisation

Un comité d'organisation hôte (COL) composé de superviseurs et de coordonnateurs bénévoles est nécessaire pour planifier et exécuter des championnats canadiens avec succès.

#### Comité d'organisation local

Le COL doit être composé de personnes ayant une expertise et des connaissances dans une variété de domaines différents en rapport avec les rôles du COL.

| Les postes suivants sont ceux qu'il est recommandé à chaque Comité d'organisation hôte de pourvoir: |                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Président(e) du COL / Directeur(trice) de course                                                    | Superviseur(e) des médias       |
| Superviseur(e) des bénévoles                                                                        | Superviseur(e) des résultats    |
| Superviseur(e) des cérémonies                                                                       | Superviseur(e) des inscriptions |



|                                                      |                                                    |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Superviseur(e) médical                               | Superviseur(e) des transports                      |
| Superviseur(e) des commandites et du marketing local | Délégué(e) organisationnel(le) d'Athlétisme Canada |
| Délégué(e) organisationnel(le) de l'ACU              | Délégué(e) technique d'Athlétisme Canada           |

*\* Selon la taille et la portée de l'événement, certains de ces rôles peuvent être combinés à la discrétion du COL.*

## Critères d'hébergement

### Hébergement

#### Hôtel(s)

Le COL désignera un ou plusieurs hôtels officiels pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles et les médias. Le ou les hôtels doivent être situés aussi près que possible du site de la compétition et à proximité les uns des autres (si plusieurs hôtels sont utilisés). Les hôtels doivent être accessibles aux fauteuils roulants.

#### Tarifs d'hébergement

Le COL fera tout son possible pour obtenir les meilleurs tarifs possibles pour les athlètes, les entraîneurs, les médias et les délégués d'Athlétisme Canada et de l'ACU.

#### Officiels techniques et délégués techniques

Le COL fournira l'hébergement, les repas et le transport aux délégués d'AC et de l'ACU (pas plus de 2) et au délégué technique d'AC (1), pour une période ne dépassant pas une nuit avant les championnats jusqu'au matin suivant les championnats. Athlétisme Canada tentera de trouver des officiels et un(e) délégué(e) technique dans la région ou la ville où se déroule l'événement.

### Transport

Le COL mettra en place un système de transport adéquat, fiable et gratuit pendant la compétition pour les athlètes pleinement accrédités, les entraîneurs et les officiels entre l'hôtel officiel de la course et le lieu de départ/arrivée pendant la journée de la compétition.

### Médical

#### Général

- Le COL est responsable de la fourniture de soins médicaux et d'installations adéquates pour les Championnats. Ces soins médicaux seront fournis à tous les athlètes participants, aux officiels, aux médias, aux bénévoles, aux spectateurs et à toutes les autres personnes impliquées dans l'événement.



### Fonctions de l'équipe des services médicaux

- Recruter et coordonner l'utilisation des ressources médicales de la communauté;
- Fournir des soins primaires et d'urgence à toutes les personnes susmentionnées sur les différents sites des championnats; et
- Fournir d'autres services d'assistance médicale nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des personnes susmentionnées.

### Emplacement des sites médicaux

- Des services médicaux doivent être disponibles sur le parcours, aux stations d'aide des officiels et aux lignes de départ et d'arrivée.

### Zones de spectateurs

- La fourniture de soins d'urgence et de premiers soins aux spectateurs relève de la responsabilité de l'organisation médicale. Des ressources communautaires telles que St. John's peuvent être recrutées pour aider à cette tâche.

### Contrôle antidopage

- Athlétisme Canada coordonnera, en collaboration avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), qui assumera la responsabilité des coûts associés, les procédures de contrôle antidopage en compétition requises pendant les championnats. Le COL devra aider le CCES à préparer et à mettre en œuvre les procédures de contrôle antidopage. Un(e) délégué(e) du CCES sera présent(e) sur place pendant les championnats et s'occupera de la formation des bénévoles.
- Les détails complets des procédures de contrôle antidopage seront fournis par le CCES et peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cces.ca/fr](http://www.cces.ca/fr). Voici quelques-unes des exigences du COL :
  - Personnel
    - Des assistants pour assister à la collecte d'urine (ils sont fournis par le CCES).
    - Un nombre approprié d'escortes formées (environ trois à cinq) pour la notification de l'athlète (il s'agit de rassembler l'athlète après la course et de l'emmener dans la zone de contrôle antidopage).
  - Installations, matériel, nombre d'échantillons
    - Une salle d'attente sécurisée avec un nombre suffisant de places assises (5 à 10 personnes) et une variété de boissons scellées réfrigérées.
    - Une salle de travail adjacente sécurisée, équipée du mobilier nécessaire pour accueillir au moins quatre personnes participant à la procédure d'échantillonnage.
    - Une salle sécurisée adjacente où des échantillons de sang peuvent être prélevés en cas de besoin.
    - Toilettes adjacentes à la salle de travail, au moins deux toilettes (hommes et femmes).
    - Des rafraîchissements légers que les athlètes pourront consommer une fois leur test terminé.
    - Transport des athlètes et du (de la) délégué(e) du CCES à l'hôtel à la fin du contrôle.



## Dates et calendrier des compétitions

Il est préférable d'organiser les Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier entre les mois de juin et de novembre, avec une préférence pour les événements organisés en juillet, en août et en septembre. La préférence sera donnée aux événements qui s'alignent et évitent les conflits avec les Championnats du monde de course en montagne et sur sentier de 2027 (6 au 10 octobre 2027 au Cap en Afrique du Sud). Les Championnats nationaux de 2028 serviront probablement de course de sélection pour les Championnats du monde de course en montagne et sur sentier de 2029 (date et hôte encore inconnus).

## Distances des courses des championnats

Les courses des Championnats canadiens de course en montagne et sur sentier sont basées sur les catégories et les distances suivantes :

### Championnats de course en montagne

1. « Classique *Up & Down* » : 5 km à 6 km pour les U20 (hommes et femmes); 10 km à 12 km pour les seniors (hommes et femmes).
2. « Ascension verticale » : Il doit avoir au moins 1000 m d'élévation verticale positive et mesurée de manière certifiée avec une précision de +/- 10 m.

### Championnats de course sur sentier

3. « Parcours court » : La distance doit être comprise entre 35 km et 50 km.
4. « Parcours long » : La distance doit être comprise entre 75 km et 85 km.

## Membres

Tous les athlètes, qu'ils pratiquent la course en montagne ou sur sentier, participant aux Championnats nationaux canadiens doivent être membres actifs d'Athlétisme Canada par l'intermédiaire de leur association provinciale ou territoriale respective. La vérification du statut de membre sera exigée dans le processus d'inscription. Les comités d'organisation locaux sont tenus de collaborer avec Athlétisme Canada afin d'assurer la conformité.

Tous les athlètes de course sur sentier qui participent à un ultra-marathon (plus de 42,2 km) doivent être membres en règle de l'ACU.

Pour s'assurer que les athlètes disposent des adhésions nécessaires, il est possible de leur demander d'indiquer leur(s) numéro(s) de membre dans leur inscription. Les listes des participants peuvent être vérifiées auprès des instances dirigeantes concernées.

## Championnats Groupe d'âge des maîtres

Avec l'intégration récente de l'Association canadienne des maîtres à Athlétisme Canada, toutes les compétitions des maîtres relèvent désormais de la compétence d'Athlétisme Canada. À partir de 2026, les championnats nationaux incluront officiellement les Championnats Groupe d'âge des maîtres.

Les catégories d'âge seront définies par tranches de cinq ans, allant de Hommes/Femmes 35 (H/F35) à



Hommes/Femmes 75 (H/F75) (p. ex. H35-39, F60-64). Les prix de championnat seront décernés en conséquence.

## Exigences relatives au lieu et au parcours

### Parcours de compétition

- Les disciplines de la course en montagne et sur sentier se déroulent sur différents types de terrains naturels (sable, chemins de terre, sentiers forestiers, sentiers étroits, pistes de neige, etc.) et dans différents types d'environnement (montagnes, forêts, plaines, déserts, etc.).
- Les courses se déroulent principalement sur des surfaces hors route, mais les sections de surfaces pavées (par exemple, l'asphalte, le béton, etc.) sont acceptables comme moyen d'atteindre ou de relier les sentiers du parcours, mais doivent être limitées au minimum. Il est préférable d'utiliser les chemins et les sentiers existants.
- Pour les courses en montagne uniquement, il existe quelques exceptions spéciales où les courses se déroulent sur une surface pavée, mais elles ne sont acceptables que si le parcours présente de grands dénivelés.
- Le parcours doit être balisé de manière à ce qu'aucune compétence de navigation ne soit requise de la part des athlètes.
- Les courses en montagne sont traditionnellement divisées en courses de type « up and down » et « ascension verticale ». Le gain ou la perte d'altitude moyen peut varier d'environ 50 à 250 mètres par kilomètre.
  - Dans les courses de type « up and down », la pente moyenne doit être comprise entre 5 % (ou 50 m par km) et 25 % (ou 250 m par km). La pente moyenne la plus souhaitable est d'environ 10 % à 15 %, à condition que le parcours reste accessible à la course.
  - Dans la catégorie « ascension verticale » ou Verticale, l'inclinaison ne doit pas être inférieure à 25 %.
- Les courses sur sentier n'ont aucune limite en termes de distance ou de pente positive ou négative. Il est préférable que les parcours des championnats nationaux 2027 correspondent au profil du Championnats du monde de course en montagne et sur sentier de 2027 au Cap en Afrique du Sud (profil susceptible d'être de +/-480 à 500 m par 10 km). Sinon, ces normes de +/-500 m par 10 km doivent être utilisées comme ligne directrice.

### Début

- Les courses en montagne et sur sentier ont généralement des départs en masse. Les courses masculine et féminine peuvent se faire en parallèle ou avec départs décalés.

### Sécurité, environnement

- Les comités d'organisation locaux doivent assurer la sécurité des athlètes et des officiels. Les conditions spécifiques, telles que la haute altitude, les conditions météorologiques changeantes et les infrastructures disponibles, doivent être respectées. L'organisation de l'événement est tenue de prendre soin de l'environnement dans la planification du parcours, pendant et après la compétition.
- De l'eau et d'autres rafraîchissements appropriés doivent être disponibles au départ et à l'arrivée de toutes les courses. Des postes supplémentaires pour boire ou s'éponger doivent être prévus à des endroits appropriés le long du parcours.



- Les postes de secours doivent être suffisamment espacés. Pour la course en montagne, les courses doivent comporter au moins un poste de secours (des postes supplémentaires peuvent être ajoutés en fonction du terrain, de la chaleur, etc.). L'aide extérieure (équipe personnelle) est autorisée dans un rayon de 100 m autour du poste de secours. Les courses sur sentier doivent disposer d'un nombre suffisant de postes de secours pour que les athlètes puissent accéder aux fournitures essentielles, en particulier à l'eau, dans un délai d'environ deux heures de course.

### **Équipement**

- Les courses en montagne et sur sentier n'impliquent pas l'utilisation d'une technique particulière, alpine ou autre ni l'utilisation d'un équipement spécifique, tel qu'un équipement d'alpinisme. L'utilisation de bâtons de randonnée pourrait être autorisée à la discrétion de l'organisation de la course. Cette dernière peut recommander ou imposer un équipement obligatoire en raison des conditions attendues pendant la course, qui permettra à l'athlète d'éviter une situation de détresse ou, en cas d'accident, de donner l'alerte et d'attendre en sécurité l'arrivée des secours.

### **Organisation de la course**

- Avant la course, l'organisation doit publier un Règlement spécifique de la course comprenant au minimum :
  - Coordonnées de l'organisation responsable (nom, coordonnées)
  - Horaire de l'événement
  - Informations détaillées sur les caractéristiques techniques de la course : distance totale, dénivelé total, description des principales difficultés du parcours.
  - Une carte détaillée du parcours
  - Un profil détaillé du parcours
  - Critères de notation du parcours
  - Emplacement des postes de contrôle et des postes médicaux/de secours (le cas échéant)
  - Équipement autorisé, recommandé et obligatoire (le cas échéant)
  - Règles de sécurité à respecter
  - Pénalités et règles de disqualification
  - Délai et barrières d'arrêt (le cas échéant)

### **Audio / Signalisation / Éclairage**

- Possibilité d'installer une signalisation temporaire;
- Le site doit posséder (ou acquérir) un système de sonorisation capable de distribuer le son et la musique de manière uniforme dans les zones de départ et d'arrivée;

### **Espaces fonctionnels**

- Le site doit fournir aux athlètes et aux équipes un endroit sec et chaud pour se rassembler et se reposer sur la ligne de départ/arrivée ou très près de celle-ci;
- Installations appropriées pour le personnel antidopage (CCES) et médical;
- Zone pour les cérémonies de remise des médailles.



## Officiels

### Délégué(e) technique d'Athlétisme Canada (DTAC)

- Le (ou la) DTAC, s'il ou elle est nommé(e), est responsable de s'assurer que les événements des championnats nationaux sont conformes aux règles techniques applicables. De plus, le (ou la) DTAC soutient la haute direction de l'événement en ce qui concerne les aspects de la présentation des championnats nationaux. Le (ou la) DTAC est nommé(e) par Athlétisme Canada en consultation avec le (ou la) président(e) du comité national des officiels.

### Officiels de course / Arbitre

- Un ou plusieurs arbitres de course peuvent être nommés aux championnats nationaux pour aider le (ou la) DTAC à assurer le respect des règles techniques applicables. Les officiels et les arbitres de course sont nommés par Athlétisme Canada ou par l'association provinciale/territoriale, en consultation avec le Comité national des officiels.

## Prix et bourses en argent

Le COL aura la responsabilité de fournir aux athlètes canadiens une somme d'argent minimale suggérée au trois meilleurs athlètes canadiens par genre dans les courses ouvertes (pas par catégorie d'âge), comme suit :

|                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Ascension verticale | 5000 \$ (2500 \$ par sexe) |
| Classique Up & Down | 5000 \$ (2500 \$ par sexe) |
| Parcours court      | 5000 \$ (2500 \$ par sexe) |
| Parcours long       | 5000 \$ (2500 \$ par sexe) |

Pour les besoins de l'éligibilité au classement et aux prix, les athlètes canadiens sont définis ici comme des athlètes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente et soumis aux règles de résidence et d'adhésion d'Athlétisme Canada. Seuls les membres actuels d'une association provinciale d'Athlétisme Canada sont admissibles à être déclarés champions canadiens et à recevoir une médaille, un prix ou une bourse. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site Internet d'Athlétisme Canada, [www.athletics.ca/fr](http://www.athletics.ca/fr), ou en contactant Athlétisme Canada.

De plus, les athlètes des courses « Parcours court » et « Parcours long » ne sont admissibles à ce qui précède que s'ils sont membres actuels de l'ACU (où le « Parcours court » est une épreuve de distance ultra-marathon).

Le COL peut élargir la liste des invitations à d'autres athlètes canadiens ainsi qu'à des athlètes vivant au Canada ou à l'étranger mais n'ayant pas la citoyenneté canadienne. Le COL peut proposer une structure de prix « ouverte » en plus de la structure d'ensemble de prix « réservée aux Canadiens »; cette structure peut être ouverte à tous les athlètes inscrits à la compétition, quel que soit le pays qu'ils représentent.

Des cérémonies de remise des prix/médailles doivent être organisées pour les trois premiers de la catégorie « Ouvert », ainsi que pour les catégories d'âge F/H35 à F/H75.

## Liste de vérification de la candidature



| Liste de vérification                      | Vérifié ✓ |
|--------------------------------------------|-----------|
| Annexe A - Candidature                     |           |
| Annexe B - Lettre(s) d'appui               |           |
| Annexe C - Plan du parcours / Plan du site |           |



## CANDIDATURE

### CHAMPIONNATS CANADIENS DE COURSE EN MONTAGNE ET SUR SENTIER 2027-2028 CHAMPIONNATS CANADIENS SUR SENTIER 2027-2028

#### FORMULAIRE DE CANDIDATURE

##### ORGANISATION QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE

|                                               |  |
|-----------------------------------------------|--|
| Nom de l'organisation candidate               |  |
| Personne de contact                           |  |
| Numéro de téléphone de la personne de contact |  |
| Courriel de la personne de contact            |  |

##### CHAMPIONNAT (Sélectionnez un ou plusieurs des événements suivants)

|                                                                                                                        |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Championnats canadiens de course en montagne 2024, 2025 et 2026                                                        |  |
| Ascension verticale                                                                                                    |  |
| Classique Up & Down, incluant U20                                                                                      |  |
| Les deux                                                                                                               |  |
| Championnats canadiens de course sur sentier 2025 et 2026                                                              |  |
| Parcours court                                                                                                         |  |
| Parcours long                                                                                                          |  |
| Les deux                                                                                                               |  |
| 2024 (montagne seulement), Championnats canadiens combinés de course en montagne et de course sur sentier 2025 et 2026 |  |

##### DÉTAILS DE LA COURSE

|                                                                      |                  |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|
| Nom de la course                                                     |                  |
| Lieu (ville, lieu/établissement)                                     |                  |
| Date de course proposée                                              |                  |
| Distances de la (des) course(s) proposée(s)                          |                  |
| Gains d'altitude de la (des) course(s) proposée(s)                   |                  |
| Veuillez joindre une carte du parcours proposé indiquant l'altitude. | Jointe (Oui/Non) |
| Prix et structure proposés                                           |                  |
| Frais d'inscription proposés                                         |                  |
| Fait-elle partie d'une course préexistante?                          |                  |
| Si oui, nombre d'années d'organisation de l'événement                |                  |
| Si oui, nombre de participants à la dernière édition                 |                  |
| La course préexistante et les courses de                             |                  |



|                                                 |  |
|-------------------------------------------------|--|
| championnat se dérouleront-elles en même temps? |  |
|-------------------------------------------------|--|

## INFORMATIONS SUR LE SITE ET LES INSTALLATIONS DE LA COURSE

|                                                                                                                                                                                        |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Adresse du site/de l'installation                                                                                                                                                      |  |
| Le site ou l'installation dispose-t-il(elle) d'un espace intérieur?                                                                                                                    |  |
| Le site ou l'installation dispose-t-il(elle) de toilettes? Combien?                                                                                                                    |  |
| Le site ou l'installation dispose-t-il(elle) de vestiaires? Combien?                                                                                                                   |  |
| Distance jusqu'à l'hôpital/la salle d'urgence le plus proche?                                                                                                                          |  |
| Existe-t-il un stationnement gratuit? Si ce n'est pas le cas, quel en est le coût et combien de places de stationnement gratuites sont disponibles pour le personnel et les bénévoles? |  |

## AÉROPORT

|                                                                                                                             |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Nom de l'aéroport le plus proche                                                                                            |  |
| Liste des principales compagnies aériennes                                                                                  |  |
| Quels sont les services de transport mis à la disposition des athlètes participants? (De l'aéroport à l'hôtel de la course) |  |

## INFORMATIONS SUR L'HÔTEL

|                                                                                                                           |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Nom de l'hôtel                                                                                                            |  |
| Adresse                                                                                                                   |  |
| Nom de la personne de contact                                                                                             |  |
| Téléphone                                                                                                                 |  |
| Adresse courriel                                                                                                          |  |
| Site Web de l'hôtel                                                                                                       |  |
| Distance entre l'hôtel et le site ou l'installation de la course                                                          |  |
| Quels sont les services de transport mis à la disposition des athlètes participants?                                      |  |
| Quels sont les problèmes de circulation potentiels entre le(s) hôtel(s) hôte(s) et le site/l'installation de l'événement? |  |

## EXIGENCES TECHNIQUES

## HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT (Veuillez signer ci-dessous que les exigences ci-dessous



seront respectées)

|                                           |                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Championnats de course en montagne</b> |                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Classique Up &amp; Down*</b>           |                                                                                                                                                                                                                  |
| U20 H/F                                   | 5km à 6km                                                                                                                                                                                                        |
| Senior/Ouvert H/F                         | 10 km à 12 km                                                                                                                                                                                                    |
|                                           | *L'inclinaison moyenne doit être comprise entre 5 % (ou 50 m par km) et 25 % (ou 250 m par km). L'inclinaison moyenne la plus souhaitable est d'environ 10 à 15 %, à condition que le parcours reste praticable. |
| <b>Ascension verticale</b>                |                                                                                                                                                                                                                  |
| Senior/Ouvert H/F                         | Il doit avoir une élévation verticale positive d'au moins 1000 m et être mesuré de manière certifiée avec une précision de +/- 10 m.                                                                             |
| <b>Championnats de course sur sentier</b> |                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Parcours court</b>                     |                                                                                                                                                                                                                  |
| Senior/Ouvert H/F                         | 35 km à 50 km                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Parcours long</b>                      |                                                                                                                                                                                                                  |
| Senior/Ouvert H/F                         | 70 km à 85 km                                                                                                                                                                                                    |

**EXIGENCES DE LA COURSE (Veuillez signer ci-dessous que les exigences ci-dessous seront respectées)**

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chronométrage des courses                       | Chronométrage officiel (chronométrage par puce, chronométrage manuel, photo d'arrivée)                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Inscription à la course                         | Plateforme d'inscription en ligne (ex : Race Roster, Trackie, etc.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Sanction et assurance                           | Les organisateurs doivent sanctionner l'événement auprès de leur association provinciale ou territoriale respective et souscrire une police d'assurance responsabilité civile en faveur des athlètes, des officiels et des spectateurs, afin de couvrir les risques pour lesquels ils peuvent être tenus responsables.                                                             |
| Résultats                                       | Les résultats devraient idéalement être affichés en direct sur le site Web de l'événement et envoyés à la fin de la compétition à Athlétisme Canada (courriel : <a href="mailto:results@athletics.ca">results@athletics.ca</a> ), à l'association provinciale/territoriale, à l'Association canadienne de course en montagne et à l'Association canadienne des ultra-marathoniens. |
| Logistique de la course, y compris les drapeaux | Le parcours doit être balisé de manière à ce                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



|                      |                                                                                                                                                       |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| et les commissaires. | qu'aucune compétence en matière de navigation ne soit requise de la part des athlètes.                                                                |
| Médical              | Services médicaux et d'urgence adéquats sur place, y compris l'assistance d'urgence et le service d'ambulance, ainsi que les petits points de suture. |
| Antidopage           | Antidopage à la discrétion d'Athlétisme Canada                                                                                                        |
| Équipement           | Bannière de départ/arrivée, horloges de chronométrage, podium, drapeaux de course, pistolet de départ/corne.                                          |

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_